

Les subsides

M. Nickerson: Monsieur le Président, je ne veux pas que le député s'échappe avant d'avoir répondu au moins à la question suivante.

M. Reimer: Demandez-lui pourquoi il a choisi de porter cette chemise.

M. Nickerson: Je ne parlerai pas de sa chemise, monsieur le Président.

Dans la société idéale que le député imagine, est-ce l'État qui comblerait les besoins des gens en matière d'habitation, ou bien ces derniers devraient-ils se débrouiller?

M. Heap: Monsieur le Président, je n'ai fait qu'évoquer cette question, mais je m'y suis déjà attardé plus d'une fois. L'habitation devrait être l'affaire de coopératives et d'organismes sans but lucratif, l'affaire des gens eux-mêmes et non celle de bureaucrates et de quelques entrepreneurs aisés, même s'il se trouve dans l'entourage de ces derniers quelques aspirants à la richesse.

À Toronto, la plupart des projets d'habitation sont l'oeuvre d'un cercle très restreint de personnes qui contrôlent le marché hypothécaire et les activités de construction. Je voudrais que les habitants des immeubles et les gens qui espèrent y trouver place puissent exprimer leur avis sur la nature de l'immeuble, son emplacement, la qualité des matériaux et son mode de gestion. Il y a plusieurs formules qui le permettent. L'une est coopérative, l'autre est sans but lucratif. Dans tous les cas, ces modalités prévoient la nomination d'un conseil d'administration choisi parmi les personnes vivant dans ces logements ou par un organisme public sans but lucratif, et . . .

M. Oberle: D'où proviendront les fonds?

M. Heap: D'où proviendront les fonds? D'où proviennent-ils actuellement? Les occupants des 11,000 maisons construites par Cadillac Fairview à Toronto les ont payées jusqu'au dernier cent. Ce sont les locataires de ces logements qui ont tout payé, personne d'autre. Certainement pas Cadillac Fairview. Cette société a payé les logements en question grâce à l'argent des locataires et elle a fait un tel bénéfice qu'elle a été incapable de l'investir à Toronto. Elle a été obligée de le dépenser aux États-Unis où elle a contribué à raviver l'inflation. Ce sont donc les locataires qui ont payé les appartements construits à Toronto et il en irait de même pour les immeubles coopératifs ou sans but lucratif. Des mécanismes de surveillance publique seraient prévus pour s'assurer que les constructeurs rendent des comptes, pour qu'ils ne réalisent pas les bénéfices exorbitants qu'ils ont déjà encaissés dans des villes comme Toronto.

L'hon. Bill McKnight (ministre du Travail): Monsieur le Président, je suis heureux de participer à ce débat et je suis également fort aise d'entendre la députée de Hamilton-Est (M^{me} Copps) nous révéler qu'elle orienterait les mesures sociales en matière d'habitation vers ceux qui en ont besoin. Mais j'ai remarqué qu'elle entendait par «besoins essentiels», dans la version originale de sa motion, celle que j'ai reçue vers 15 h 00, ceux des familles canadiennes vivant en-deçà du seuil de la pauvreté selon la définition du Conseil canadien de développement social. Plus tard, probablement parce qu'elle n'arrivait pas à étayer son propos, elle a modifié le sens du terme «besoins essentiels» pour désigner les familles canadiennes vivant en-deçà du seuil de la pauvreté, mais cette fois selon la définition du Conseil canadien du bien-être. J'ignore à quelles

gymnastiques intellectuelles se livrent la députée, mais je suis content qu'elle se rende compte que toute politique du logement doit s'adresser aux ménages les plus démunis.

Comme les députés s'en souviennent, en décembre dernier, j'ai annoncé d'importants changements au programme de logement social et au programme d'aide à la remise en état des logements. Ces changements visaient essentiellement à mieux répartir les fonds et les ressources, afin d'offrir des solutions justes et équitables aux Canadiens qui en avaient besoin.

Par cette nouvelle orientation, nous voulons assurer un haut degré de participation à l'échelon local et régional. Ces solutions sont le fruit d'une politique longuement mûrie qui avait fait l'objet de consultations, comme l'a mentionné le député de Spadina (M. Heap).

Mon secrétaire parlementaire, le député de Burin—Saint-Georges (M. Price), mes collaborateurs et moi-même avons rencontré des représentants d'organismes comme l'Organisation nationale anti-pauvreté ainsi que ceux d'associations privées et publiques oeuvrant dans le domaine du logement social. Nous avons également consulté les organismes qui s'occupent du logement des personnes âgées et d'autres qui veillent aux besoins de logement des invalides ainsi que des groupes autochtones et nous nous sommes longuement entretenus avec des organismes qui représentent les groupes les plus démunis de la société. Nous avons tenu compte de leurs points de vue dans l'élaboration du programme.

Ces consultations venaient compléter les entretiens que nous avons eus avec les entreprises et les institutions financières. Nous avons tenu également à connaître l'avis des autorités des territoires et des provinces quant aux solutions préconisées pour assurer de meilleurs logements aux Canadiens.

Tout au cours de ce long processus de consultation avec les différents groupes que j'ai mentionnés, nous avons fait l'unanimité sur un certain nombre de questions, ce qui nous a permis de conclure que la nouvelle politique de logement du gouvernement fédéral devrait être telle que les ressources en matière de logement soient directement affectées à ceux qui en ont le plus besoin.

• (1430)

On s'accordait également à dire que pour être efficaces, les solutions aux problèmes de logement devraient consister en un éventail de programmes permettant une certaine souplesse pour fournir une aide appropriée aux problèmes de logement propres à chaque région du Canada. On reconnaissait ainsi le fait qu'il existe différents environnements économiques et de logement et différentes conditions dans le marché du logement d'un bout à l'autre de notre grand pays.

La nouvelle série de programmes de logements sociaux du gouvernement fédéral en vertu desquels toute l'aide est axée sur les familles dans le besoin reflète bien les préoccupations et les recommandations exprimées durant le processus de consultation. Cet ensemble de programmes représente un net progrès sur ceux des libéraux, car seulement 40 p. 100 de l'aide fournie par les contribuables canadiens allaient aux Canadiens dans le besoin.